

## CURIEUSE DÉMOCRATIE...

Le jeudi 13 mai 1982, j'étais fort courtoisement invité par l'Université de Nantes à participer à un colloque sur la «régionalisation». Certes, il s'agit là d'un sujet intéressant qui mérite, assurément, discussion tant par l'idéologie (néo-socialiste) qui sous tend l'action des «régionalistes» que par les conséquences très concrètes (hélas!) que la mise en œuvre de la «décentralisation» ne manquera pas d'avoir sur les conditions de travail et de rémunération de nos camarades fonctionnaires.

Donc, le 13 mai 1982, je suis allé à ce colloque en pensant naïvement que je pourrais exprimer le point de vue de la C.G.T-F.O. sur l'idéologie régionaliste (opposée à «l'idéologie des progrès et des lumières») si fort prisée par les nouveaux princes qui, aujourd'hui, nous gouvernent.

Hélas! il m'a fallu déchanter... Je pensais pouvoir participer à un colloque et je m'étais laissé entraîner dans une réunion électorale animée par MM. Defferre et Debré (qui ont indéniablement du métier) relayés par un jeune et sémillant parlementaire socialiste, descendu, tout exprès, de Paris, pour faire, au nom de la décentralisation, la leçon aux provinciaux en général et aux syndicalistes en particulier... du même coup, condamnés au silence.

Il ne me restait plus qu'à tirer la leçon du déroulement de ce singulier colloque, ce que je fis sur le champ.

J'annulai, purement et simplement, ma participation!

### «La nouvelle politique...»

Les hommes politiques, qu'ils soient «de droite» ou «de gauche» ont en commun qu'ils sont condamnés à pratiquer, avec plus ou moins de brio, l'art de la mystification. L'actuel gouvernement n'échappe pas à cette cruelle nécessité qui conduit Pierre Mauroy à nous proposer une «nouvelle politique» qui ressemble comme une sœur à «l'ancienne politique» proposée naguère par M. Raymond Barre.

Après l'échec du consensus que les nouveaux socialistes issus de la démocratie chrétienne croyaient, non sans quelque naïveté mais avec l'aide de Dieu, pouvoir obtenir de la classe ouvrière et de la bourgeoisie, la vie reprend tout naturellement son cours qui est celui de la lutte des classes. Dans ces conditions, État, gouvernement, classe ouvrière, se disposent, selon un ordre qu'il n'est au pouvoir de personne de modifier.

Aussi, était-il inéluctable que le Premier Ministre, fut-il socialiste, soit amené, le 21 mai 1982, à Épinay-sur-Seine (le choix d'Épinay-sur-Seine a une valeur symbolique qui n'échappera à personne!) à déclarer devant les délégués des Sections et Groupes socialistes d'Entreprises que: «Les hausses nominales excessives des revenus et des salaires entretiennent l'inflation et privent notre économie des moyens de créer des emplois».

Pierre Mauroy exprime ainsi l'essence de la «nouvelle politique» qui peut se résumer de cette façon: les hausses de salaires seraient la cause de l'inflation et du chômage, c'est-à-dire de la crise.

De tels propos sont déjà suffisamment inquiétants mais, lorsque Pierre Mauroy ajoute: «Le Gouvernement est décidé à agir et nous aurons prochainement l'occasion d'en reparler».

Les syndicalistes, soucieux de défendre le plus efficacement possible les intérêts des salariés ont tout lieu d'être inquiets. D'autant que les propos de Pierre Mauroy, Premier Ministre Socialiste d'un gouvernement de gauche, sont, en quelque sorte relayés par ceux tenus, le 20 mai 1982 par son ministre C.F.D.T. de l'Économie et des Finances.

Comme on l'a vu, Pierre Mauroy propose de diminuer les salaires. Jacques Delors, lui, s'en prend également aux allocations de chômage. Voilà ce que ce singulier «socialiste» a osé déclarer: *«Il y a 2 millions de chômeurs, je me garderai de verser des larmes de crocodile, ou de préconiser des solutions miracles. Ce que je peux dire d'expérience aujourd'hui c'est que sur ces 2 millions de chômeurs, il y en a certains qui pourraient trouver un travail si... lorsqu'on leur propose un travail il y a une différence sensible de rémunération avec ce qu'ils touchent comme chômeur. Il y a quand même un principe simple: celui qui travaille doit être mieux rémunéré que celui qui se forme, qui fait un effort pour se former. Celui qui fait un effort pour se former doit être mieux rémunéré que celui qui attend chez lui qu'un travail arrive».*

Autrement dit, selon Delors, il y a aurait des chômeurs... parce que les allocations de chômage sont trop élevées!!!

Après cette condamnation, sans appel, du chômeur *«qui attend chez lui qu'un travail arrive»*, il était normal que le Ministre des Finances rende un vibrant hommage aux patrons en déclarant: *«C'est dur d'être chef d'entreprise aujourd'hui, c'est dur de se battre sans arrêt. Je pense à ceux qui, depuis vingt ou trente ans, dirigent une entreprise, exercent des responsabilités, doivent faire face au financement du progrès social».*

Pauvres patrons, *«obligés de faire face au financement du progrès social»*. Mais lorsque après cette tirade, à la gloire des patrons, le Ministre affirme que: *«L'un des grands atouts du Gouvernement de la gauche, ça doit être la coopération avec les syndicats».*

On doit naturellement s'interroger sur le genre de coopération que l'ancien *«conseiller social»* de Jacques Chaban-Delmas prétend obtenir des syndicats.

S'agirait-il d'exiger des syndicats qu'ils s'emploient à convaincre les travailleurs qu'ils doivent renoncer à des augmentations de salaires *«excessives»* c'est-à-dire, en période d'inflation, qu'ils acceptent de voir amputer leur pouvoir d'achat afin de permettre au Gouvernement d'accroître encore des cadeaux déjà généreusement accordés aux patrons pour qu'ils se décident à investir?

A entendre les propos d'Edmond Maire, pieusement reproduits par la radio télévision d'État, on peut comprendre où veut en venir le Gouvernement et aussi, peut-être, ceux qui, çà et là, redécouvrent les dangers de la *«judéo-maçonnerie»* et du *«bolchevisme»* rebaptisé aujourd'hui trotskysme.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les propos tenus par Delors et Mauroy, notamment sur les notions de *«citoyenneté»* et de *«communauté»*... Citoyens, certes, nous le sommes tous... dans la cité! Dans l'entreprise, le citoyen travailleur devient un exploité et le citoyen patron un exploiteur. Alors quelle *«communauté»* entre l'exploité et l'exploiteur?

Autrement dit, les patrons et salariés ne découlent pas d'une *«communauté d'intérêts»* mais bel et bien d'une *«opposition d'intérêts»* qui ne peut se résoudre, au moins provisoirement, que par le compromis, c'est-à-dire par la pratique contractuelle.

Mais à chaque jour suffit sa peine. Et comme le dit si bien Pierre Mauroy: *Nous aurons l'occasion d'en reparler !*

**Alexandre HÉBERT.**

-----